



Ensemble, donnons le bon cap !
Vous informer.
Vous alerter.
Vous aiguiller.

**SECTION
LOCALE
LFRR**

Brest, le 02 novembre 2024

SOMMES-NOUS PIÉGÉS POUR 2025 ?

Un nouveau protocole ! Un DO qui revient sur ses paroles et nous fait payer la transfo 4F ! Une badgeuse et un contrat social douteux avec des récupérations perdues (cf. de projet NdS DSNA sur les récupérations) ! Quel contexte !

En 2025 : année première du déploiement 4F au CRNA Ouest, les tours UNSA et CGT refusés, quels choix nous reste-il ?

➤ Réponse A :

Accepter la proposition administration et SNCTA en acceptant un maximum de mesures de flexibilité : plus JE (option 1), des JX (JE en plus, option 1bis), des congés posés 4 mois à l'avance (option 4). Les recyclages ne donneront que très peu de droit à congés supplémentaire, les recyclages dirigés étant utilisés au maximum pendant les vacances et les weekends. En contrepartie, notre rémunération augmente d'environ de 500/600€ brut par rapport à 2024.

➤ Réponse B :

Rejeter des nouvelles mesures de flexibilité et rester sur le statu quo avec le tour actuel jusqu'à fin 2025. Cependant le

SNCTA, la CFDT et FO ayant donné leur accord en signant le protocole pour une limitation à 25% de nos droits à congés par équipe toute l'année, nous aurons plus de contrainte qu'en 2024 pour nos congés... à moins d'engager un rapport de force plus ou moins conventionnel (comme nos collègues IESSA sur les modernisations techniques) avec notre administration pour récupérer ces droits si facilement perdus en juin dernier.

➤ Point de fatalité

Même piégés comme cela, il y a toujours une issue collective possible. C'est pourquoi l'UNSA-ICNA soutient l'initiative de la réunion d'information organisée par la CGT le lundi 4 novembre à 9h30. Si vous souhaitez aller plus loin, construire des nouvelles conditions de travail avec (un peu) moins de flexibilité, l'UNSA-ICNA se tient prête à vous écouter, à faire de nouvelles propositions, à consulter les personnels via une AG d'ici la fin de l'année ou encore à déposer un préavis pour couvrir les agents durant la formation 4F (dès le B1).

C'est le 7 novembre que le CSA se tiendra avec la proposition de l'administration et du SNCTA. C'est le moment de questionner les organisations syndicales. Contactez nous rapidement et nous agirons.

